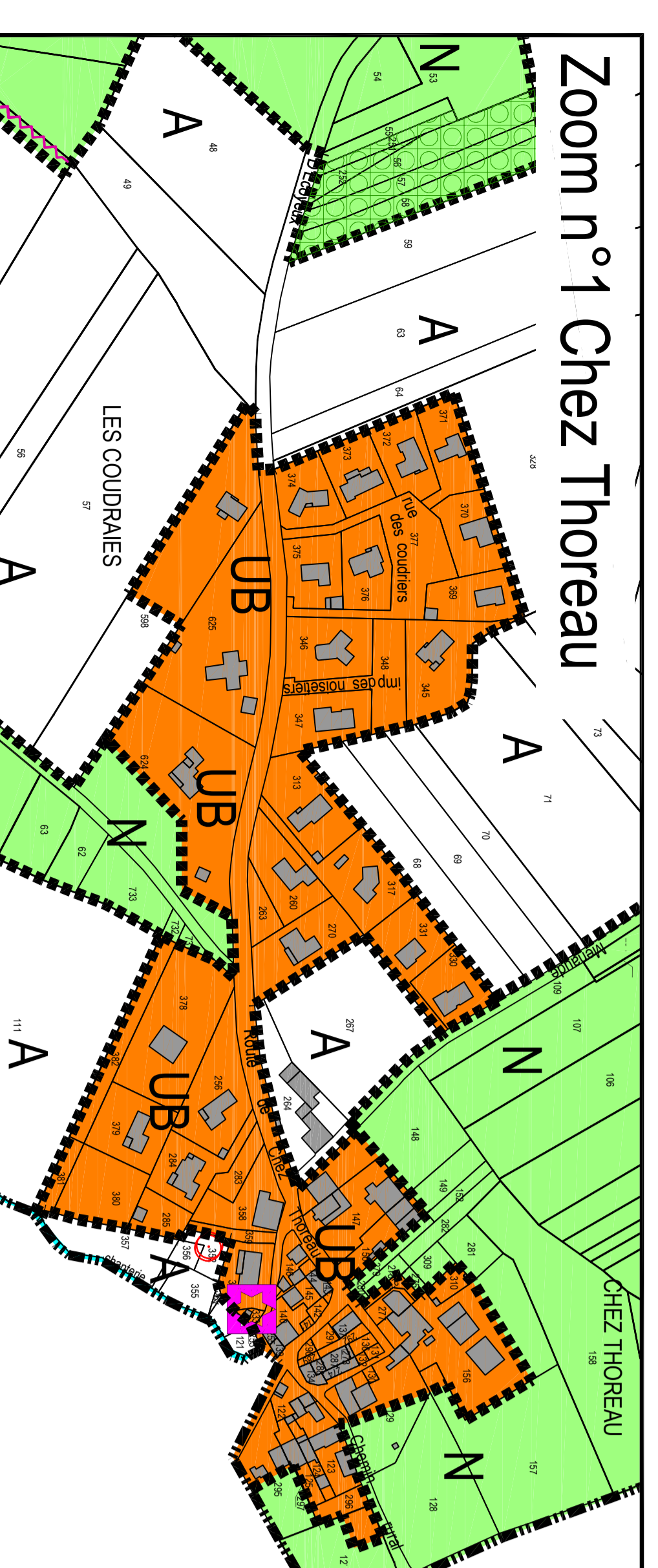
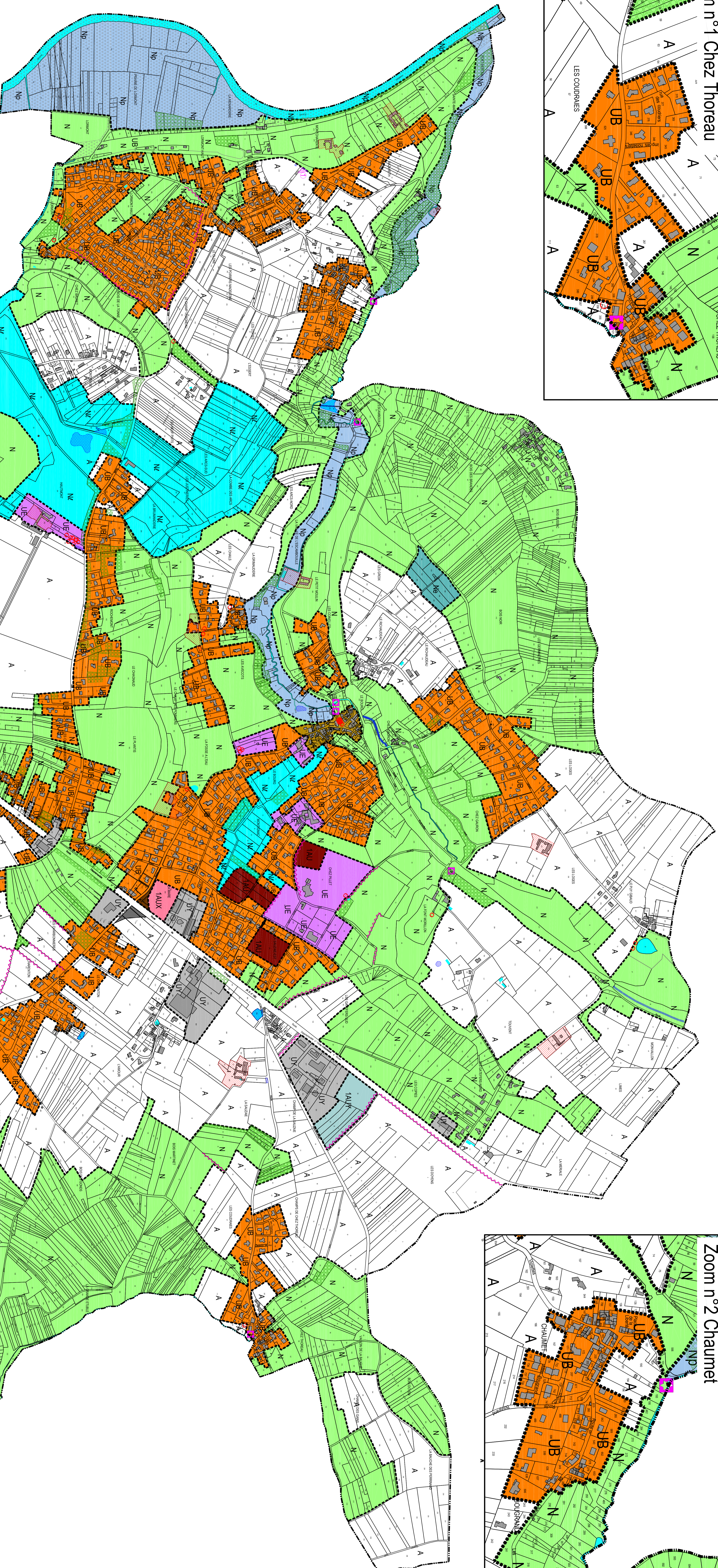
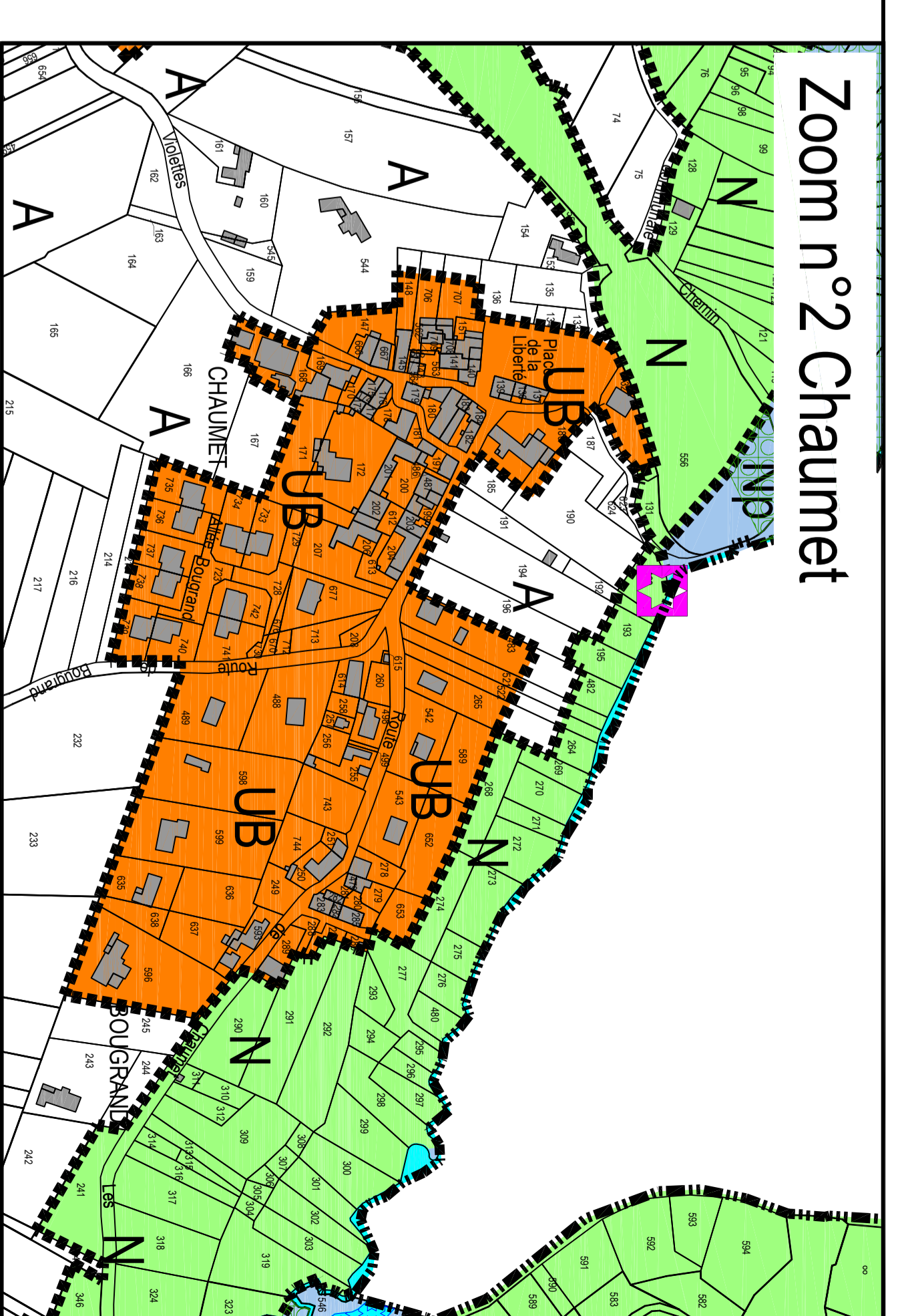


Zoom n°1 Chez Thoreau



Zoom n°2 Chaumet



LEGENDE

- limite de commune
- delimitation des zones
- espaces boisés classés existants ou à créer
- emplacement réservé
- zone inondable (PPRI Charente)
- petit patrimoine (lavoirs...)
- haies remarquables
- arbres remarquables
- toisés remarquables
- naves ou points d'eau
- ensembles bâtis (propriétés)

Éléments remarquables au titre de l'article 2 de l'article L.123-5-5 III du Code de l'urbanisme :

Commune de Fontcouverte (17) PLAN LOCAL D'URBANISME

présenté le :
approuvé le :
adoption :



Document graphique de zonage 1/2
**VUE GENERALE DE LA COMMUNE +
ZOOMS SUR CERTAINS SECTEURS**

Échelle : 1:12500
Sources : Plan de l'Etat, Nasa cadastre

UB Urbanisme R Architecture
A4 Architecture
SEMPLANT
O

LEGENDE des zones

- Zones urbaines**
 - Zones UA** : tissu urbain du bord d'axe et historique de la commune.
 - Zones UB** : tissu urbain accueillant les activités commerciales, artisanales, culturelles, sportives, scolaires, résidentielles, etc.
- Zones à urbaniser**
 - Zones UE** : tissu accueillant les grandes zones commerciales, artisanales, culturelles, sportives, scolaires, résidentielles, etc.
 - Zones UAUX** : zones destinées à être ouvertes à une urbanisation à vocations diverses (industrielles, commerciales, artisanales et commerciales).
 - Zones UAUY** : espaces destinés à être ouverts à une urbanisation à vocations diverses (industrielles, commerciales, artisanales et commerciales).
- Zones naturelles**
 - Zones N** : espaces de la commune qui sont destinés à être maintenus en état de nature ou de paysage ou à être aménagés pour leur caractère paysager ou forestier.
 - Secteurs Ne** : secteurs pour implantation d'activités nouvelles.
- Zones agricoles**
 - Zones A** : espaces de la commune à vocation agricole ou forestière.
 - Secteurs Np** : sites Natura 2000 et zones de protection du forage de la Vallée de l'Escouboule.

Zoom n°3 les Richaudeaux

